



Site FR2600974
 "Pelouses, forêts
 et habitats à chauves-souris ..."

La lettre

Natura 2000 du Sud de l'Yonne



N°5 - Juin 2023

Sommaire

Édito : P1

Le Pays Avallonnais, nouvel
 opérateur du site : P2

La vidéo du grand prix est en
 ligne : P2

Efficacité des mesures de
 gestion : premiers résultats : P2

Cette année, on étudie les
 papillons : P3

Zoom sur le Triton crêté : P4

Les rendez-vous de l'été : P4

Pour en savoir plus : P4



Édito

Chaque année lors de notre comité de pilotage, nous prévoyons de nombreuses actions sur les différents secteurs de notre site Natura. Nous souhaitons, au travers de cette lettre, vous faire partager leur évolution, avec un zoom sur l'étude des papillons et l'évaluation des mesures de gestion conduites sur les pelouses calcaires.

Nous voulons partager avec vous le dynamisme et la richesse des sites naturels que nous gérons sur notre territoire. Le changement de structure porteuse va permettre une meilleure cohérence avec le périmètre du site et une implication de plus de collectivités dans nos futures initiatives.

Nous vous attendons nombreux à nos rendez-vous de cet été autour de notre emblématique Chauve-souris. Nous souhaitons faire découvrir au plus grand nombre son rôle indispensable dans nos écosystèmes et attirer l'attention pour améliorer sa protection. Cette année, les mares et leurs habitants sont également au programme de vos sorties de l'été.

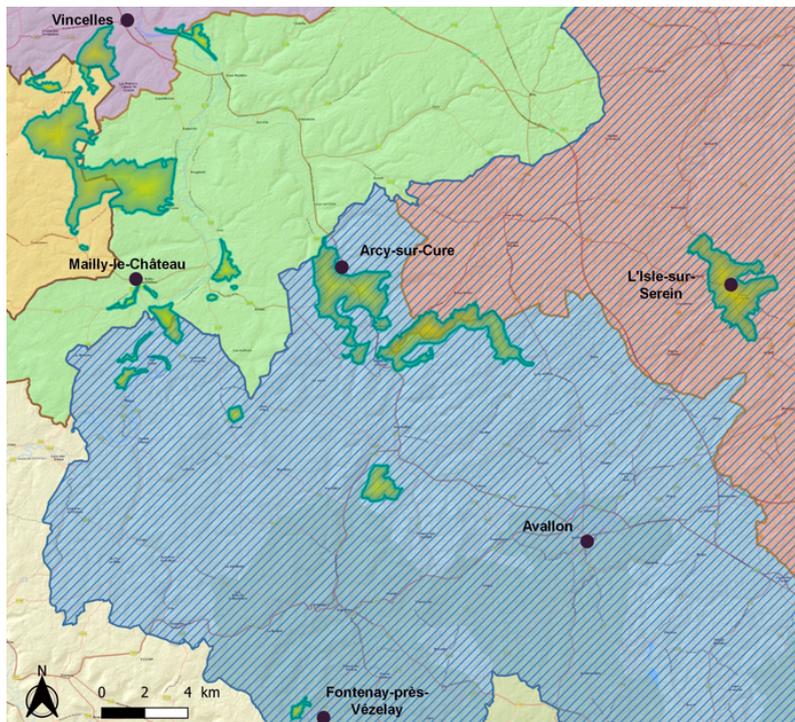
Bonne lecture à toutes et à tous

Olivier BERTRAND

Président du comité de pilotage du site Natura 2000,
 Maire d'Arcy-sur-Cure



Le Pays Avallonnais, nouvel opérateur du site



Depuis le 1er mars 2023, **Estelle Burlotte a rejoint l'équipe du Pays Avallonnais** pour poursuivre ses missions d'animation du site Natura 2000 « Sud Yonne », qu'elle assurait jusque-là à la CC Avallon-Vézelay-Morvan (CCAVM). Le changement de structure porteuse a été décidé par le comité de pilotage du site dans le but de rendre plus cohérente l'animation de cette politique publique sur le territoire. En effet, le PETR, composé de la CCAVM et de la CC du Serein, couvre 55 % du périmètre et 15 des 27 communes du site Natura 2000.



La vidéo du Grand Prix est en ligne

Rappelez-vous, en 2021, le site Natura 2000 a été lauréat des **Grands Prix Natura 2000** pour son projet d'aménagement d'un ancien blockhaus pour les petits rhinolophes. **Une vidéo**, réalisée par l'Office Français de la Biodiversité (l'organisateur des Grands Prix), **est désormais disponible sur les réseaux*** et permet de présenter et de valoriser le projet et le site Natura 2000.



*YouTube : Grands prix Natura 2000 (lauréats 2021) catégorie "Action visant au bon état de conservation"

Évaluation des mesures de gestion : premiers résultats



Notre site Natura 2000 a été retenu pour participer à une étude permettant d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion entreprises sur les pelouses de Brosses et de Mailly-le-Château dans le cadre de leurs contrats Natura 2000. Cette étude nationale, pilotée par PatriNat* et financée par l'OFB** sera conduite sur 5 années (2022-2026).

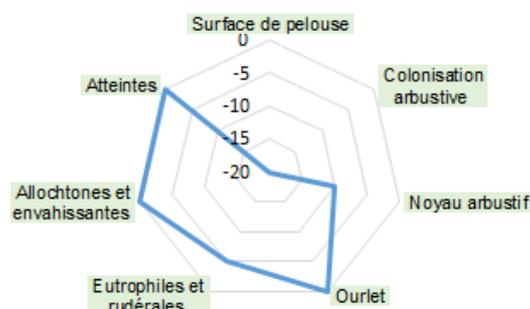
Deux parcelles seront entretenues par pâturage et une parcelle par broyage. Une parcelle témoin, sans gestion, doit permettre, à l'issue des 5 années, de comparer les données et de voir si les actions ont eu un effet sur la qualité des pelouses. Les résultats seront analysés à l'échelle du site Natura 2000 et à l'échelle nationale avec les autres sites retenus pour participer à l'étude.

8 indicateurs sont renseignés : description de la parcelle, pratiques de gestion, photographies, état de conservation (cf lettre info 2021), carte d'embroussaillage, profondeur du sol et flore. Pour la parcelle de Brosses qui doit être gérée par le broyage, quelques résultats sont présentés ci-après.

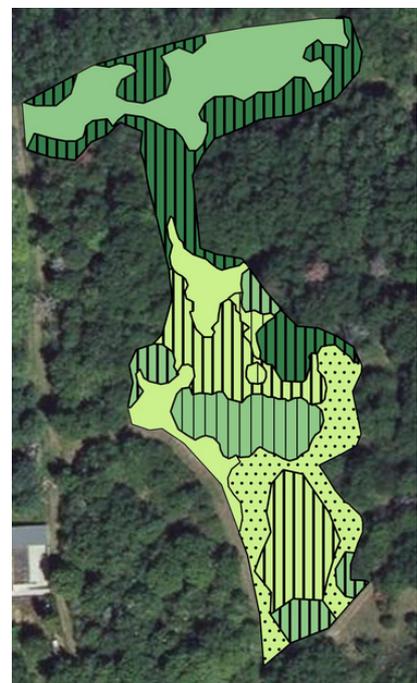
Flore : 40 espèces identifiées dont 27 espèces indicatrices des pelouses sèches calcaires, 11 espèces forestières et 2 espèces d'autres milieux.

Etat de conservation de la parcelle :

Note : 45 (état dégradé)



* Unité Mixte de Service Patrimoine Naturel ** Office Français de la Biodiversité



Photographies aériennes :

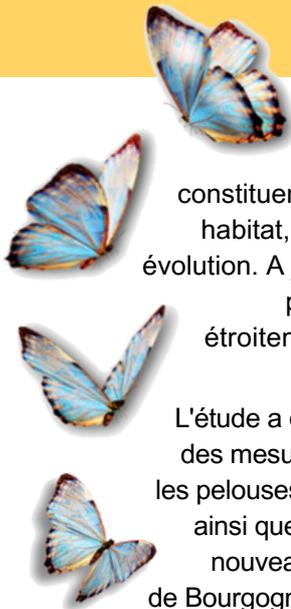
avant broyage (à gauche) et après broyage (à droite)

Carte d'embroussaillage

(avant broyage)

Pour prendre connaissance de l'ensemble des résultats de cette première année de suivi, vous pouvez consulter les rapports sur le site internet sud-yonne.n2000.fr (rubrique documentation).

Cette année, on étudie les papillons



L'abondance et la diversité des papillons de jour et Zygènes (qui sont des papillons de nuit ayant une activité diurne) constituent aussi un bio-indicateur. Étant très sensibles à l'évolution de leur habitat, leur étude permet d'évaluer l'état écologique des pelouses et leur évolution. A juste titre, ils ont été désignés "Sentinelles du climat" (programme porté par Cistude Nature). La vie des papillons et des plantes sont étroitement liées, certaines espèces sont interdépendantes et certaines plantes-hôtes ne sont présentes que sur les pelouses calcaires.

L'étude a démarré au mois d'avril. Son objectif est de tenter d'évaluer l'impact des mesures de gestion sur le cortège de papillons. Ces mesures concernent les pelouses de Mailly-le-Château (dont la parcelle témoin non gérée), Brosses ainsi que celle de Givry, qui sera pâturée à partir de 2024 dans le cadre d'un nouveau contrat Natura 2000 porté par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. **La méthode utilisée est celle du Chrono'ventaire** du MNHN*.



L'étude fait l'objet d'un stage d'un mois pour **Aurélié Pierrelée** et bénéficie de l'accompagnement de l'entomologiste **Magdalena Brugger** de la SHNA-OFAB**. Le suivi est initié et sera réalisé par **Estelle Burlotte** et son filet à papillons. Les mois d'avril et de mai étant peu favorables, les papillons se sont fait désirer. Ils ont en effet besoin de certaines conditions météorologiques pour apparaître : ensoleillement, température entre 14 et 17°C, peu de vent, etc. **Mais réjouissons-nous toutefois de la pluie tombée ce printemps 2023 !** "

L'Hespérie de la mauve
Pyrgus malvae

Petit papillon très discret. Cet accouplement a été observé sur le rarissime Micrope (cf lettre 2020).

Chenilles sur les Potentilles



La Zygène de la petite Coronille
Zygena fausta

Espèce typique des pelouses sèches calcicoles.

Chenilles sur la Petite Coronille (*Coronilla minima*)



Nouvelle découverte sur le site Natura 2000 : Il était connu pour fréquenter quelques jolies mares de village ou de prairies dans l'Avallonnais en périphérie du site Natura 2000. Quelle belle surprise de rencontrer mi-avril plusieurs individus dans une mare forestière à Brosses. Avec sa taille impressionnante (jusqu'à 18 cm) et son ventre jaune taché de noir, impossible de le confondre. A la période des amours (au début du printemps), après avoir passé l'hiver au sec et hors gel, le mâle prend la direction de la mare et revêt en plus une magnifique crête qui lui sert d'apparat pour courtiser les femelles grâce à sa fameuse "danse du Triton" !



Cette espèce est très exigeante en matière d'habitat aquatique :

Il aime : les réseaux de mares plutôt grandes (> 4 m²) et profondes (> 50 cm), qui restent en eau au moins jusqu'au mois d'août, ensoleillées (ombrage < 60 %), avec des plantes aquatiques pour pondre ses œufs et se cacher mais également des espaces d'eau libre pour chasser ses proies (bestioles aquatiques diverses) et flâner.

Il n'aime pas : les eaux courantes, troubles et polluées, le sur-piétinement, les ragondins et surtout, **il déteste les poissons** !

Le Triton crêté est protégé en France et inscrit sur l'annexe II de la Directive Habitat-Faune-Flore, ce qui lui permet, en site Natura 2000, de bénéficier des financements européens (FEADER) pour des projets en sa faveur (notamment création ou restauration de mares). Hors site Natura 2000, d'autres aides techniques et financières sont également envisageables en Pays Avallonnais (n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements).

Les rendez-vous de l'été

Le 22 Juin à Bois d'Arcy de 9h30 à 12h30 : Formation sur "les mares" : les connaître, les préserver et les valoriser"
En partenariat avec la SHNA-OFAB - Renseignements et inscriptions sur avallonnais.fr (rubrique formations)

Samedi 22 juillet à L'Isle-sur-Serein : Festival Dérivage (Organisé par la Scène Faramine) : Déambulation artistique au bord du Serein (Compagnie "La Patrouille") suivie d'une animation sur les chauves-souris (Estelle Burlotte).
2 séances : à 15h et à 17h (rendez-vous devant le camping, route d'Avallon)

Mardi 29 août à Mailly-le-Château (espace Beauvais) : "Nuit de la chauve-souris", organisée en 2 temps :
15h : Atelier fabrication de nichoirs à chauves-souris ([sur inscription](#))
19h30 : Film, échanges et sortie nocturne



Toutes les informations sur le site internet sud-yonne.n2000.fr

Pour en savoir plus

Pays Avallonnais - Estelle BURLOTTE

10 rue Pasteur - 89200 AVALLON

Tél : 07.88.73.06.49

Email : natura2000@avallonnais.fr / Site internet : <http://sud-yonne.n2000.fr>

Abonnement gratuit : si vous souhaitez recevoir les prochains numéros de la lettre Natura 2000 "Sud Yonne" par voie postale ou email, faites-le savoir en nous envoyant vos coordonnées.

Directeur de publication : O. BERTRAND

Conception et rédaction : E. BURLOTTE, A. PIERRELEE

Crédits photographiques : A. RUFFONI, C. FOUTEL, E. BURLOTTE

